Ce qui a sans doute trompé le Père Ramière et induit en erreur les autres partisans de l'habitation personnelle du Saint-Esprit, c'est qu'ils n'ont pas pris en son véritable sens la loi de l'appropriation. Ils se sont imaginé qu'elle est opposée à la présence vraie, réelle, substantielle de Dieu en nous, telle que l'enseignent l'Ecriture et la Tradition; qu'elle réduit l'effet de la mission invisible à des dons créés, et détruit par conséquent le principal titre de gloire du chrétien justifié, la possession véritable et la fruition commencée du bien souverain. Or rien n'est moins exact, comme il est facile au lecteur de s'en convaincre en se reportant aux preuves que nous avons données plus haut[1] pour établir la présence substantielle de Dieu dans les justes.

## VIII

Il est un dernier argument, tiré de certaines locutions employées par les Pères, sur lequel quelques théologiens modernes paraissent faire grand fonds pour étayer leur système d'une union propre à la troisième personne de la sainte Trinité.

Il n'est pas rare, nous dit-on, de rencontrer dans les écrits des anciens les expressions suivantes : C'est *par* l'Esprit-Saint que le Père et le Fils habitent en nous; ce divin Esprit est le *lien* qui nous unit aux deux autres personnes. Or, de telles expressions n'indiquent-elles pas ouvertement que l'habitation de Dieu en nous se fait par l'intermédiaire du Saint-Esprit, en qui et par qui nous possédons le Père et le Fils? Si l'on refuse de voir dans ces paroles la preuve d'une union contractée directement avec la troisième personne, et, par elle, avec les deux autres, quel autre sens peut-on légitimement leur donner?

Le sens que tout le monde s'accorde à attribuer à des formules analogues employées fréquemment par l'Ecriture

1. Cf. 2e partie, c. II.



ou les Pères. Ainsi, quand saint Jean nous dit, dans son Evangile, que tout a été fait *par* le Verbe, *Omnia per ipsum facta sunt*[1], nul ne songe à voir dans cette expression l'indice d'une opération ou d'un mode d'agir exclusivement propre au Verbe; nul ne prétend que le Verbe soit ou l'instrument du Père dans la production du monde, ou la cause formelle par laquelle il agit, ou le principe direct et immédiat des choses à l'exclusion des autres personnes; chacun comprend que la préposition dont se sert l'apôtre désigne simplement l'ordre des personnes divines et la procession du Fils; chacun se rend facilement compte que cette façon de parler a été employée pour nous faire entendre que la puissance active par laquelle tout a été fait, quoique commune aux trois personnes, leur appartient cependant, comme la nature divine elle-même, dans un certain ordre : au Père, comme à sa source primordiale, au Fils par communication du Père, au Saint-Esprit comme à celui qui la tient des deux autres personnes. L'unité d'opération n'est donc pas détruite par cette formule qui semble rattacher le monde à Dieu par l'intermédiaire du Verbe; il n'y a là qu'une appropriation fondée sur la procession de la seconde personne et sur la propriété qui lui appartient, en qualité de Verbe, d'être l'expression, la cause, et, d'une manière spéciale, le type et l'exemplaire de toutes choses[2].

De même, quand nous lisons, dans les écrits des docteurs, que le Père et le Fils aiment *par* l'Esprit-Saint, nous nous écarterions manifestement de la vérité en faisant du Saint-Esprit le principe formel de l'amour du Père et du Fils, et en lui attribuant en propre un acte qui est en réalité commun aux trois personnes. A parler rigoureusement, le Père et le Fils aiment formellement par la nature divine, ou par la volonté qui s'identifie avec cette nature; on peut dire néanmoins qu'ils aiment par l'Esprit-Saint, comme par le terme intrinsèque de leur amour, parce que, en s'aimant

1. *Joan.*, I, 3.

2. « Verbum Dei, ejus quod in Deo Patre est, est expressivum tantum, creaturarum vero est expressivum et operativum ». (S. Th., I, q. XXXIV, a. 3.) — « Verbum Dei comparatur ad res alias intellectas a Deo sicut exemplar, (et) ad ipsum Deum, cujus est Verbum, sicut ejus imago. » S. Th., l. IV, *Contra Gentes*, cap. XI.)

l'un l'autre, ils produisent le Saint-Esprit, et que, de leur mutuelle dilection, jaillit la charité personnelle, comme la fleur de sa tige. *Pater et Filius dicuntur diligentes Spiritu sancto, vel amore procedente, et se, et nos*[1].

C'est dans le même sens qu'ils habitent en nous *par* l'Esprit-Saint. Sans doute, l'inhabitation par la grâce appartient proprement à la Trinité entière : *Inhabitatio convenit toti Trinitati*[2]; mais parce que, en nous aimant, en nous voulant ce bien infiniment précieux qui est la possession de Dieu même, le Père et le Fils produisent l'Esprit-Saint, on peut dire qu'ils habitent en nous par le Saint-Esprit, comme par le terme intrinsèque de leur dilection : *Recte Pater et Filius dicuntur inhabitare nos Spiritu sancto*[3].

Mais, ajoute-t-on, l'Esprit-Saint est encore appelé le *lien* qui nous unit au Père et au Fils; n'est-ce pas une preuve manifeste que, dans la pensée de ceux qui parlent ainsi, notre union à Dieu se fait d'abord avec la personne du Saint-Esprit, et, par elle, avec les deux autres? Nullement. Car il est appelé aussi le nœud qui rapproche le Père et le Fils, *nexus Patris et Filii*[4], leur baiser mutuel, leur indivi-

1. « Sciendum est quod cum res communiter denominetur a suis formis..., omne illud a quo aliquid denominatur, quantum ad hoc habet habitudinem formæ... Contingit autem aliquid denominari per id quod ab ipso procedit, non solum sicut agens actione, sed etiam sicut ipso termino actionis, qui est effectus, quando ipse effectus in intellectu actionis includitur. Dicimus enim quod ignis est calefaciens calefactione, quamvis calefactio non sit calor, qui est forma ignis, sed actio ab igne procedens; et dicimus quod arbor est florens floribus, quamvis flores non sint forma arboris, sed quidam effectus ab ipsa procedentes. Secundum hoc ergo dicendum quod cum *diligere* in divinis dupliciter sumatur, *essentialiter* scilicet, et *notionaliter* : secundum quod essentialiter sumitur, sic Pater et Filius non diligunt se Spiritu Sancto, sed essentia sua...; secundum vero quod notionaliter sumitur, sic diligere nihil est aliud quam spirare amorem, sicut dicere est producere verbum et florere est producere flores. Sicut ergo dicitur arbor florens floribus, ita dicitur Pater dicens Verbo vel Filio, se et creaturam; et Pater et Filius dicuntur diligentes Spiritu sancto, vel amore procedente, et se, et nos. » (S. Th., I, q. xxxvii, a. 2.)

2. S. Th. in I Sent., dist. xv, q. ii, a. 1, ad 4.

3. « Pater et Filius... diligendo necessario producunt Spiritum sanctum. Recte igitur dicuntur... diligere Spiritu sancto. Cum autem inhabitatio sit opus dilectionis, ergo *recte Pater et Filius dicuntur inhabitare nos Spiritu sancto*... Hoc tamen non significat Spiritum sanctum speciali modo nos inhabitare præ ceteris personis. » (R. P. Pesch, S. J. *Prælect. dogmat.*, de Deo trino, sect. v, n. 689.)

4. S. Th., I, q. xxxvii, a. 1, ad 3.



sible unité[1]; ce qui semblerait, à première vue, indiquer qu'il tient le milieu entre le Père et le Fils; et cependant, nul ne se base sur ces expressions pour soutenir que le Saint-Esprit est la seconde personne de la sainte Trinité, mais chacun comprend qu'il est ainsi nommé parce que, étant le terme de la dilection mutuelle du Père et du Fils, il procède des deux comme d'un seul principe et d'un spirateur unique, et qu'il les unit par l'amour[2]. De même, quand les Pères le représentent comme le lien entre les deux premières personnes et les âmes justes, leur but n'est autre que d'indiquer sa subordination d'origine vis-à-vis du Père et du Fils et son mode de procession par voie d'amour.

Tel est l'enseignement de toute la scolastique, telle l'interprétation qu'elle a toujours donnée des textes de l'Ecriture et des Pères mis en avant par les tenants de l'habitation personnelle du Saint-Esprit. La conséquence qui en découle, c'est que la grâce n'établit pas de rapports spéciaux, d'union particulière avec ce divin Esprit, et que l'habitation, dont parlent si fréquemment les Livres saints, appartient à toute la Trinité et n'est attribuée à la troisième personne que par appropriation.

1. « Insufflavit Jesus apostolis et dixit (Joan., xx, 22) : *Accipite Spiritum sanctum*... qui propterea in illo dominico flatu datus est, ut per hoc intelligeretur et ab ipso pariter tanquam a Patre procedere, tanquam vere osculum, quod osculanti osculatoque commune est... Si recte Pater osculans, Filius osculatus, non erit abs re osculum Spiritum sanctum intelligi, utpote qui Patris Filiique imperturbabilis pax sit, gluten firmum, individuus amor, indivisibilis unitas. » (S. Bern., in *Cant.* serm. viii, n. 3.)

2. « Spiritus sanctus dicitur esse nexus Patris et Filii, in quantum est amor, quia cum Pater amet unica dilectione se, et Filium, et e converso; importatur in Spiritu sancto, prout est amor, habitudo Patris ad Filium, et e converso, ut amantis ad amatum. Sed ex hoc ipso quod Pater et Filius se mutuo amant, oportet quod mutuus amor, qui est Spiritus sanctus, ab utroque procedat. Secundum igitur originem Spiritus sanctus non est medius, sed tertia in Trinitate persona; secundum vero prædictam habitudinem est medius nexus ab utroque procedens. » (S. Th., I, q. xxxvii, a. 1, ad 3.)

FIN

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (VIe)

*LISEZ, FAITES LIRE, RÉPANDEZ*

# PAR LA CROIX DANS LA JOIE

**Lettres et Journal d'*UNE AME VICTIME ET HOSTIE***

Par **P. FLEURY-DIVÈS**

Préface de **M. REYNÈS-MONLAUR**

Un volume in-8° cour. de 256 pages ..... **10** fr. ; *franco* **10 fr. 75**

« Je souhaite à votre présent travail de nombreux lecteurs. *Mieux* : je souhaite à beaucoup d'âmes de méditer ces pages élevantes, où bien des souffrances puiseront paix et réconfort, où certaines piétés un peu inconsistantes trouveront exploitées les plus fondamentales doctrines du christianisme : la vie divine en nous, notre participation rédemptrice à l'œuvre du sauveur Jésus, le culte de la volonté divine, l'union par l'Eucharistie non seulement à la vie du Christ, mais au sacrifice et à la mort du Christ, l'esprit de joie et d'action de grâces, tout cela éclairé par les chaudes flammes d'un amour à la fois si dévorant et si paisible. »

*Lettre du R. P. Plus, S. J., à l'auteur.*

*DU MÊME :*

# UNE AME VICTIME ET HOSTIE

Un vol. in-8° couronne de 172 pages (9e édit.)... **5** fr. ; *franco* **5 fr. 45**

« Je tiens à vous remercier de votre aimable hommage. A mes remerciements j'ajouterai mes félicitations bien sincères et mes meilleurs vœux pour la diffusion toujours plus grande de votre petit livre.

« On y voit à l'œuvre — sur la croix — une âme éprouvée par la souffrance et faisant de cette souffrance même un magnifique instrument de sanctification personnelle et d'apostolat en union avec Jésus crucifié... Leçon d'héroïsme chrétien que ceux-là seuls peuvent donner qui s'élèvent, Dieu aidant, sur les sommets de la perfection. »

*Lettre du Cardinal L. Dubois, archevêque de Paris, à l'auteur.*